

PROJET DE RECHERCHE INTERNATIONAL (PRI) 2023 CRITERES D'EVALUATION

L'appel PRI, conforme à la politique de l'Inserm en matière d'égalité des chances et de parité, suivra l'ambition et les préconisations du [plan pour l'égalité professionnelle femmes / hommes et portera une attention particulière à l'équilibre des genres.](#)

1. Qualité et potentiel du projet collaboratif et des équipes

- Connaissance de "l'état de l'art" scientifique du sujet et clarté des objectifs scientifiques du projet.
- Intérêt scientifique et originalité du projet au regard du domaine de recherche.
Possibilité de conduire à une avancée scientifique significative à moyen ou long terme? Potentiel scientifique novateur ?
- Expertise scientifique de l'équipe française pour atteindre les objectifs du projet. Qualité de ses réalisations (publications, valorisation économique et clinique) ?
- Expertise scientifique de l'équipe étrangère pour atteindre les objectifs du projet. Qualité de ses réalisations (publications, valorisation économique et/ou clinique)
- Clarté de la problématique et de la méthodologie. Pertinence des approches méthodologiques. (Faisabilité et adéquation des moyens humains et financiers).

2. Pertinence de la collaboration (pas de restriction géographique)

- Historique de la collaboration existante (projets conjoints préalables, résultats préliminaires, etc.) Qualité (et quantité) des actions et réalisations communes (publications, produits de valorisation économique et/ou clinique).
- Valeur ajoutée de la collaboration internationale. Complémentarité des équipes (apports scientifiques, en termes de données et de méthodologie). Clarté de la répartition des tâches et des responsabilités, équilibre des apports de chaque partie). Pertinence scientifique du partenaire au regard des objectifs du projet.

3. Impacts attendus

- Impacts scientifiques (progrès et avancée des connaissances dans le domaine, plus-value scientifique, impacts technologiques, infrastructures, etc.)
- Impacts économiques (potentiel de résultats valorisables, impact éventuel de brevets communs, gestion de la PI) et sociétaux (prévalence de la maladie, enjeu de santé publique, etc.)

Ethique

- Le projet contient-il des aspects qui soulèvent des questions éthiques ?
- Prise en compte dans la préparation du projet

Sous critères pouvant jouer un rôle de départage

- Projets multidisciplinaires
- Projets d'innovation de rupture (*pour des pays équivalents en dépense R&D*)
- Projets en partenariat avec des pays à revenus faibles ou limités (PRFI)¹

Nb. Si le projet de recherche déposé implique la personne humaine, des éléments biologiques d'origine humaine ou encore des données concernant la personne, contactez le Pôle Recherche Clinique de l'Inserm (promoteur.inserm@inserm.fr) pour un accompagnement éventuel sur les aspects réglementaires.

¹ Liste des PRFI : <https://donnees.banquemondiale.org/country/XO>

Source définissant les PRFI : <https://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/the-world-by-income-and-region.html>